

Image not found or type unknown



Convocation au jaf à 1000 km de mon domicile et de mon fils

Par **Bellissa**, le **03/11/2010** à **11:57**

Bonjour,
En avril 2009 le JAF a statué sur la garde de mon fils qui m'a été accordée.
Je reçois une convocation au JAF de Meaux situé à 1000 km de mon nouveau domicile car le père de mon fils demande maintenant la garde.
Il m'est impossible financièrement et surtout de m'organiser pour me rendre à cet audience en laissant mon fils de 11 ans scolarisé en 6e.
J'ai déménagé en juillet 2010, le père a été informé en février 2010 de notre déménagement, et il a fait sa démarche reçue au jaf le 21 juin soit 10 jours avant notre déménagement.
Quelle démarche effectuer pour faire transferer le dossier à Nice tribunal dont je dépends ?
Merci de vos réponses.